



Direction des Services Techniques

Association GAGNY ENVIRONNEMENT
Madame Brigitte MAZZOLA, Présidente

18 rue des Collines

93220 GAGNY

V/Réf. : V/courrier du 14 juin 2010.

N/Réf. : STU/FLG/940.

Affaire suivie par : François LE GAC
☎ 01.43.01.43.22.

Objet : Demande de documents relatifs au P.L.U.

P. J. : - Compte rendu n° 11.
- Porter à connaissance.

GAGNY ENVIRONNEMENT
18, rue des Collines
93220 GAGNY

Recu le 02 JUL. 2010

Gagny, le 21 juin 2010

Madame,

Suite à la réunion d'association organisée le 1^{er} juin dernier dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la ville de GAGNY, et en réponse à votre courrier référencé ci-dessus, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de cette réunion ainsi que le Porter à Connaissance des Services de l'État.

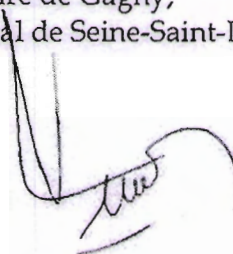
J'ai toutefois le regret de vous informer que je ne suis pas en mesure de vous transmettre le projet de diagnostic P.L.U actuellement à l'étude, celui-ci comportant encore certains aspects à préciser, compléter ou discuter. Je vous rappelle, à ce titre, que l'article 2 de la loi du 17 juillet 1978 énonce que le droit à communication ne concerne pas les documents préparatoires à une décision administrative « tant qu'elle est en cours d'élaboration ».

La CADA subordonne ainsi la communication des documents préparatoires à l'intervention de la décision qu'ils préparent [conseil n° 20073363 du 13 septembre 2007], notamment lorsqu'une information précoce risquerait de paralyser l'action administrative en mettant trop tôt sur la place publique des éléments d'information qui, nourrissant l'action du responsable d'une décision, peuvent le faire hésiter entre plusieurs solutions avant de prendre parti.

Ce diagnostic complet ne pourra donc être rendu publique qu'à l'issue de l'arrêt du projet de P.L.U. préalablement à l'organisation de l'enquête publique prévue par le code de l'urbanisme.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Gagny,
Conseiller Général de Seine-Saint-Denis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Teulet', is written over a rectangular stamp area.

Michel TEULET.